




-  les maladies épizootiques strictement animales (type fièvre aphteuse) ;
-  les maladies animales zoonotiques à transmission essentiellement alimentaire (type listériose) ;
-  les maladies animales zoonotiques à transmission essentiellement non alimentaire (type rage).

## La tularémie

<b>Description et importance</b>	<p>La tularémie est une maladie infectieuse<sup>(1)</sup> provoquée par une bactérie « <i>Francisella tularensis</i> » qui affecte plus particulièrement les rongeurs (mulots, campagnols...) et les lagomorphes (lièvres, lapins de garenne...). D'autres espèces domestiques et sauvages sont susceptibles d'être infectés sans être malades (chien, renard, sanglier...).</p> <p>Les animaux infectés ou malades peuvent transmettre la maladie aux humains, il s'agit donc d'une zoonose<sup>(2)</sup>. <i>F. tularensis</i> appartient par ailleurs à la liste des agents pathogènes susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'attaques bioterroristes.</p>
<b>Contexte</b>	<p>L'existence de cette maladie chez de nombreuses espèces de la faune sauvage tend à expliquer que les chasseurs, les forestiers mais aussi les promeneurs en forêt puissent s'infecter soit par simple contact avec des dépouilles d'animaux malades, soit à travers des piqûres d'insectes piqueurs (tiques...). L'homme peut également s'infecter par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés ou par inhalation de poussières contaminées par des animaux infectés. Très sensible à la chaleur, <i>Francisella tularensis</i> peut résister plusieurs mois dans le milieu naturel quand la température ambiante ne dépasse pas quelques degrés.</p> <p>Les cas humains sont répartis sur l'ensemble du territoire français même si on observe une présence un peu plus élevée au Centre et à l'Ouest. La tularémie reste toutefois une maladie relativement rare puisque l'Institut de Veille Sanitaire n'enregistre chaque année guère plus de 25 cas déclarés (2004, 2005, 2006).</p>
<b>La maladie</b>	<p>Chez les animaux infectés, la tularémie se présente sous des formes plus ou moins graves. Les plus sensibles meurent après une phase septicémique de quelques jours, quant aux autres, l'évolution peut s'étaler sur plusieurs jours voire plusieurs semaines. Le principal symptôme est une forte fièvre. Les lésions<sup>(3)</sup> sont peu caractéristiques et limitées à une congestion généralisée associée à une hypertrophie du foie et de la rate qui a parfois été qualifiée de « rate en cigare ».</p>

(1) Maladie infectieuse : maladie transmissible dont la cause essentielle (déterminante) est un virus, une bactérie ou un prion.

(2) Zoonose : maladie transmissible provoquée par un microbe (virus ou bactérie), un parasite (helminthe, champignon, protozoaire) ou un prion capable d'infecter au moins un animal vertébré (le plus souvent mammifère ou oiseau, quelquefois poisson ou reptile) et l'homme, la transmission s'effectuant de l'animal vers l'homme ou vice-versa.

(3) Lésions : modifications, visibles à l'œil nu ou uniquement au microscope, de l'état morphologique d'un tissu ou d'un organe conséquence de l'action d'un agent pathogène.

<b>Surveillance et rôle du LNR</b>	<p>Chez l'homme et chez l'animal, la tularémie est une maladie à déclaration obligatoire. Un système de surveillance permanent de cette maladie existe en France qui permet de détecter les nouveaux cas.</p> <p>Le diagnostic nécessite des examens bactériologiques ; toutefois, l'efficacité des techniques classiques de bactériologie est souvent limitée en raison de la fragilité du germe qui, dans les conditions naturelles, ne survit pas longtemps après la mort des animaux malades.</p> <p>Dans ce cadre, le rôle du Laboratoire national de référence (LNR de l'Afssa - Unité zoonoses bactériennes - Laboratoire d'études et de recherches en pathologie animale et zoonoses) est essentiel pour identifier <i>Francisella tularensis</i> chez les animaux touchés.</p>
<b>Point d'intérêt général</b>	<p>La tularémie est une maladie relativement rare dont la gravité est d'autant plus forte qu'elle est diagnostiquée, donc traitée plus tardivement. Chez l'homme une attention particulière doit être portée sur la population des chasseurs et des forestiers qui sont susceptibles d'être exposés au contact de l'agent pathogène présent chez un certain nombre d'espèces d'animaux sauvages.</p>